CÔTIÈRE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:43)

[1] CÔTIÈRE Agriculture - Agronomie

nom fém.
Etymologie FEW II-2 1247a : costa

Définition Terrain légèrement en pente, en tant qu'il est cultivé et qu'il peut être labouré à la charrue.

Notes

- var COSTIERE

Citations

- Et pour ce le champ qui est moiennement moiste, si qu'il n'est ne sec ne boeux, doit estre aré et trenchié par la charue. Et ce est en costiere , de travers, il doit estre aré par la coste au travers, et ceste forme doit estre gardee
 Anon. [Pietro de' Crescenzi], *Livre des prouffitz champestres et ruraulx, 10227, 1373, II, chap. 20, fol. 42v.*